



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [communistes.hebdo@wanadoo.fr](mailto:communistes.hebdo@wanadoo.fr)

E'mail : [communistes2@wanadoo.fr](mailto:communistes2@wanadoo.fr)

07/11/2019

## **Allocation chômage: attaque historique contre les droits des chômeurs.**

Affirmant qu'il n'aurait « aucune forme de faiblesse » Macron vient encore de frapper fort pour donner des gages au patronat avec la réforme de l'assurance chômage qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre.

1,3 million de demandeurs d'emploi, dont les plus précaires, verront leurs indemnités baisser dans l'année qui vient. Une véritable fabrique de la pauvreté se met en place.

Objectif: économiser 3,4 milliards d'ici fin 2021, mettant aussi un énorme coup sur les demandeurs d'emploi, une nouvelle fois rendus responsables de leur situation, alors que c'est le capitalisme qui les maintient dans la précarité.

Dans son livre qui vient de sortir « *Milieu de cordée* », Guillaume Peltier député Les Républicains écrit : « *il faut supprimer les cotisations patronales pour créer un électrochoc sur le coût du travail* ». Mais c'est justement l'objectif de Macron et **du grand capital monopoliste : frapper fort pour accroître l'exploitation des travailleurs et des couches les plus pauvres, augmenter ses profits et restreindre les libertés publiques...**

**La première étape de la réforme** est un durcissement des conditions qui permettent d'ouvrir ses droits à l'assurance-chômage. **La seconde** débutera le 1<sup>er</sup> avril 2020, avec une chute brutale du montant des indemnités.

Maintenant pour pouvoir s'inscrire comme demandeur d'emploi, il faudra avoir travaillé six mois au lieu de quatre (soit désormais 910 heures ou 130 jours). Quant à la période de référence, celle sur laquelle l'Unédic comptabilise les heures passées à travailler, elle baisse de 28 à 24 mois.

Les changements des conditions d'affiliation et du droit au rechargement des droits toucheront environ 710 000 personnes entre novembre 2019 et octobre 2020.

Celles et ceux qui subissent le travail précaire, comme les intérimaires et les personnes qui enchaînent les CDD seront les plus touchés, situation rendue possible par les différentes lois qui sont venues détruire le Code du Travail ces dernières années (loi Macron, loi El Khomry, Loi Travail XXL, loi PACTE etc.).

Les cadres sont également touchés, ceux dont les salaires bruts excèdent 4500 euros, leurs allocations seront amputées de 30 % au bout de six mois... plus de 100 000 personnes concernées.

Sur les douze premiers mois d'application de la réforme, d'avril 2020 à mars 2021 :

\*la moitié des 2,7 millions de Français percevant l'assurance-chômage verront leurs revenus diminués, voir supprimés.

\*Pour un tiers d'entre-deux (850 000 personnes), l'indemnité baissera de 22%, de 905 à 708 euros.

\*Pour un demandeur d'emploi sur dix (280 000 personnes), l'allocation diminuera d'un quart, de 897 à 679 euros.

\*7 % des chômeurs parmi les plus précaires (190 000 personnes) perdront carrément la moitié de leurs droits et devront "vivre" avec 431 euros par mois (au lieu de 868 euros).

\* Il faut rappeler que déjà aujourd'hui, près de 3,5 millions de personnes inscrites à Pôle emploi n'ont aucune indemnité.

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, évoque une « *tuerie* », mais reste l'arme au pied face à cette attaque (la CFDT ne participe à aucune action interprofessionnelle comme celle du 5 décembre), pourtant les réformes décidées par le pouvoir viennent de remettre en cause la gestion paritaire : "*la cogestion*" patronat et directions syndicales des caisses d'assurance chômage et retraite, si chère à son organisation syndicale...

Pôle emploi va embaucher... un millier de CDD pour orienter les chômeurs mal indemnisés vers les « *annonces non pourvues de plus de 30 jours* », souvent constituées d'emplois pénibles et mal payés. Des pressions visant à faire accepter n'importe quel contrat.

Les allocations chômage ne suffisant pas, on pourrait assister à un transfert vers le RSA, les 18-25 ans n'y ont pas accès et seront fortement touchés par les nouvelles mesures (ils sont 20% des chômeurs). La refonte du RSA et sa fusion avec d'autres aides pour les baisser est un chantier de Macron déjà sur le feu, tout comme celle des APL.

La ministre du travail Muriel Pénicaud a le toupet de déclarer que certains demandeurs d'emplois « *gagnent plus au chômage* » qu'en travaillant. Selon elle, un chômeur sur cinq toucherait des allocations supérieures à la moyenne de ses anciens salaires.

L'assurance chômage lui répond : n'avoir « *ni la trace, ni la connaissance de ces chiffres* », et rappelle que sur 3,6 millions d'allocataires indemnisables, la moitié travaille (1,7 million), dont plus de 800 000 cumulent emploi et allocations chômage, pour un montant moyen de 700 euros nets de salaire et 540 euros nets d'indemnité ! bien loin d'un SMIC.

Sur 33 milliards de prestations versées, l'immense majorité des assurés perçoivent des allocations inférieures à leur ancien salaire :

\*l'allocation chômage représente: 75 % pour un salarié payé au Smic,

\*elle descend jusqu'à 57 % pour celles et ceux qui gagnent plus de 2 000 euros.

\*la moitié des inscrits à Pôle emploi sont indemnisés, pour un montant moyen de 1 020 euros nets par mois.

L'explosion des contrats courts n'est pas du choix des chômeurs, les employeurs y trouvent un intérêt. L'essentiel des CDD courts (contrats d'usage, d'intérim, intermittence...) sont concentrés sur des secteurs professionnels comme le tourisme, l'hôtellerie-restauration, l'entreposage, le médico-social, la construction, l'audiovisuel. Ils deviennent un mode de gestion habituel: 45 millions de contrats de travail sont créés par an, 40 sont des contrats courts. L'usage des contrats courts est bien un élément central de la stratégie d'organisation du marché du travail capitaliste, tout comme les contrats de chantiers ou d'opération.

**Mener une lutte d'ensemble contre la régression sociale généralisée organisée par le gouvernement Macron et le monde capitaliste qu'il représente est une priorité. C'est l'objectif du 5 décembre prochain, journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations.** Face aux attaques du pouvoir, il faut donner **aux luttes** encore plus de puissance, plus de constance et de détermination, faire grandir leur convergence pour stopper la politique au service du capital, mettre en avant les revendications, prolonger et unifier le mouvement.

C'est le seul chemin dont disposent les travailleurs pour gagner une vie meilleure pour débarrasser le capital de la société, l'empêcher de nuire et changer de société.

Notre parti participe à construire ce grand mouvement de lutte anticapitaliste pour que cela change vraiment. Vous y avez toute votre place.